**VACANCE DE FONCTIONS :**

**DIRECTEUR DE L’INSTITUT SUPERIEUR DE L’AUTOMOBILE et des TRANSPORTS (ISAT)**

**Ecole d’ingénieur de l’UNIVERSITE DE BOURGOGNE (*Nevers*)**

Les fonctions de directeur de l’Institut supérieur de l’automobile et des transports (ISAT) sont vacantes à compter du 2 décembre 2020.

L’ISAT est un institut interne à l’université de Bourgogne au sens de l’article L713-9 du Code de l’éducation.

Cet institut, situé sur le campus de Nevers, délivre des formations d’ingénieurs mécaniciens polyvalents (formation initiale, continue, en alternance), avec une spécialisation dans le domaine de l’automobile et des transports. Il assure également dans ces domaines des missions de recherche et de transfert technologique.

L’ISAT forme plus de 800 étudiants grâce à une équipe pédagogique de 50 enseignants-chercheurs et l’appui de 25 personnels Biatss (administratifs, techniques et de services).

Le directeur de l’ISAT, choisi dans l’une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l’institut, est élu par le conseil de l’ISAT pour un mandat de 5 ans. Il devra poursuivre et pérenniser la politique de développement de l’Institut. Il devra mettre en application les recommandations de l’audit de la Commission des Titres d’Ingénieurs (CTI). Il élaborera, proposera, puis mettra en application les stratégies propres à renforcer le positionnement actuel de l’ISAT, le développement de la spécialité automobile et transports au sein de l’uB et de la COMUE UBFC. Une connaissance et/ou une implication dans le pôle d’ingénierie et de management de la COMUE UBFC en concertation avec les autres écoles seraient appréciées. Il devra définir avec le conseil d’Ecole, dès sa prise de fonctions, la politique de développement de l’établissement en prenant en compte l’accompagnement du département de l’IUT, dont l’ouverture est prévue à Nevers.

Une connaissance approfondie des réseaux professionnels du secteur de l’Automobile et des transports (industriels et académiques), ainsi qu’une expérience de gestion, de direction ou de management sont indispensables.

|  |
| --- |
| Les dossiers de candidatures, accompagnés d’une lettre de motivation et d’un curriculum vitae, devront parvenir par courrier postal au plus tard le 31 octobre 2020 et par courrier électronique adressés à l’attention de :  **Envoi courrier postal à :**  Monsieur le Président du Conseil de l’ISAT  Agglomération de la ville de Nevers  124 route de Marzy - BP 41  58027 NEVERS |
| **envoi courrier électronique à :**  Madame la Responsable Administrative de l’ISAT : regine.lacour@u-bourgogne.fr |

|  |
| --- |
| Un double sera impérativement adressé par **envoi courrier postal à :**  Monsieur le Président de l’Université de Bourgogne  Maison de l’Université  Esplanade Erasme - BP 27877  21078 DIJON cedex |
| **Par envoi courrier électronique à :**  Adresse mail : president@u-bourgogne.fr |